

Les locataires communaux vont-ils perdre leur droit à la vie privée à l'insu de leur plein gré ?; interpellation introduite par M. Th. Balsat, Conseiller communal.

Les propriétés communales viennent d'annoncer qu'elles informeraient/communiqueraient dorénavant par SMS avec leurs locataires....

Pouvez me dire si vous avez prévenu vos locataires de ce changement ? Quelles sont les garanties que les n° de GSM des locataires ne seront pas utilisés à d'autres fins que celles prévues contractuellement ? Quid des personnes qui ne disposent pas de GSM ni de téléphone ? Quid des personnes qui ne veulent pas que vous utilisiez leur n° et qui désirent utiliser leur droit d'opposition ?

Quand les oublis de ramassages de Bruxelles-Propreté génèrent de la saleté dans plusieurs rues de Saint-Josse; interpellation introduite par M. Th. Balsat, Conseiller communal.

Depuis plusieurs semaines, plusieurs rues de Saint-Josse sont régulièrement oubliées lors des ramassages des sacs poubelles par les services de Bruxelles-Popreté. En effet, depuis l'entrée en vigueur, début 2017, des nouveaux horaires imposés par la Secrétaire d'Etat à la Propreté publique, de nombreux habitants, pas encore familiarisés avec les changements, sont confrontés à une difficulté supplémentaire à savoir contrôler si les sacs ont bien été enlevé.....

Pouvez-vous me dire quels sont les problèmes rencontrés par l'organisme régional ? Les services communaux sont-ils habilités à pallier aux absences de BP ? Quid des infractions constatées par les agents communaux de la Propreté publique pour les sacs restés sur le trottoir ?

La commune va-t-elle être privée des taxes vitrines sur les carrées ?; interpellation introduite par M. Th. Balsat, Conseiller communal.

Il me revient que de nombreux propriétaires de carrées ont récemment introduit via leurs avocats, une réclamation adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins contre la taxe sur les immeubles ou partie d'immeubles appelés carrées....

Pouvez-vous me dire si cette procédure a une conséquence sur l'enrôlement et le paiement de la taxe de 3.000 euros par les plaignants ? Dans l'affirmative pouvez-vous me dire laquelle ? Dans l'affirmative que compte faire la commune ?

Quel avenir pour les nombreux immeubles commerciaux de la chaussée de Louvain laissés à l'abandon par l'ancienne enseigne orange ?; interpellation introduite par M. Th. Balsat, Conseiller communal.

Depuis la mise en faillite de l'enseigne orange, de nombreux immeubles lui appartenant dans la chaussée de Louvain sont désespérément vides tant au niveau des rez commerciaux qu'aux étages. Comme on pouvait le supposer, cette cicatrice laissée dans cette artère n'est pas des plus rassurante pour le restant du noyau commercial de la chaussée ni même pour les habitants du quartier. Or, lors de la récente commission relative au PRDD, dans la note de synthèse de la commune qui doit remettre un avis à la Région, vous expliquez dans l'AXE 1 : Politique en matière de logement, que la commune devra être attentive à la mutation des immeubles de la chaussée de Louvain suite au départ de l'enseigne orange et devra saisir les opportunités afin de réaliser cet objectif...

Pouvez vous me dire si la commune a des projets d'acquisitions et ou locations sur les biens en question ? La commune a-t-elle l'ambition de collaborer via un partenariat avec le propriétaire de ces immeubles ? La commune compte -t -elle stimuler la création de nouveaux commerces et favoriser la création de logements ?

**Interpellation de Dorah Ilunga à Monsieur Philippe Boikété, Échevin de l'Enseignement francophone, Emploi, Formation, Promotion sociale, Logement (patrimoine locatif), Informatique concernant « l'utilisation des SMS avec les locataires communaux » au Conseil communal du 27 mars 2017.**

Monsieur l'Échevin,

A votre initiative, depuis le début du mois de mars, le service des Propriétés communales de Saint-Josse-ten-Noode recourt désormais au sms pour informer et communiquer avec ses 340 locataires et les 700 candidats locataires.

Dès lors, je souhaiterais savoir :

1. Quel est l'objectif de cette initiative ?
2. De quelle manière s'effectuera-t-elle pour les locataires et les candidats-locataires ??
3. A partir de quand et vers qui sera étendu ce nouveau dispositif ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Ontbrekende oproepkaarten voor vervanging verlopen ID-kaarten in Sint-Joost; interpellatie ingediend door Dhr. Fr. Roekens, Gemeenteraadslid.

Ik werd door enkele burgers attent gemaakt op het feit dat ze van de gemeentelijke administratie van Sint-Joost-ten-Node recent geen oproep kregen om bij het gemeentebestuur hun ID-kaart te vervangen waarvan de looptijd verstreek.

Sommigen onder ontdekten op de luchthaven of aan de grenscontrole van het treinstation dat hun ID-kaart was verlopen wat tot zeer vervelende situaties heeft geleid.

Het is het gemeentebestuur dat normaal gezien de oproepingsprocedure automatisch moet opstarten.

Vragen :

Kan u bevestigen dat bepaalde burgers van de gemeente geen oproepkaart hebben ontvangen?

Zo ja, Over hoeveel personen gaat het?

Wat is de oorzaak van het probleem? Zijn deze oproepkaarten niet opgesteld of zijn deze zoekgeraakt bij de post?

Hoeveel burgers in Sint-Joost hebben momenteel een verlopen identiteitskaart ?  
Zullen personen met een verlopen identiteitskaart door het gemeentebestuur worden gecontacteerd om hun kaart te laten vernieuwen indien blijkt dat hen geen oproepkaart werd toegezonden?